

Rapport n° 5 :**Désignation d'un Vice-Président délégué**

Rapporteur (s) :	Dominique GREVEY - Président d'UBFC
Service – personnel référent	Jean-Pascal CARPENTIER Directeur général des services par intérim
Séance du Conseil d'administration	27 mai 2021

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Les articles 12¹ et 22² des statuts d'UBFC définissent les modalités d'installation de l'équipe de gouvernance composée des Vice-Présidents élu ou délégués et qui vont être membres du Bureau d'UBFC.

Conformément à ces dispositions, le Président d'UBFC vous propose d'approuver par un vote à main levée la proposition suivante :

- Vice-Président Culture et lien Sciences-Société : Lionel MAILLOT.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur cette proposition de désignation.

¹ Extraits : Le conseil d'administration élit le président d'UBFC ainsi qu'un vice-président chargé des questions et ressources numériques. **Il approuve la désignation, par le président, des vice-présidents délégués.**

² Extraits : Le président est assisté d'un bureau. Sont membres du bureau, outre le président : Le président du conseil académique, Le vice-président élu chargé des questions et ressources numériques, **Les vice-présidents délégués, dont la désignation par le président est approuvée par le conseil d'administration, et parmi lesquels un vice-président issu du collège des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de services et de santé et un vice-président issu du collège des usagers.**